Chronique scolaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **35 (1906)**

Heft 16

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Chronique scolaire

Fribourg. — La *Feuille officielle* a publié, d'après les calculs du Bureau cantonal de statistique, les résultats des examens pédagogiques des recrues en 1906. Ces résultats sont exprimés en notes moyennes pour chaque école, district et arrondissement scolaire.

Les deux tableaux suivants reproduisent les notes moyennes obtenues par districts et par arrondissements scolaires :

RÉCAPITULATION

Rang	Districts	Nombre des recrues	Moyennes des notes pour 1906				Total	
			Lecture	Compos.	Calcul	Inst. civ.	1906	1905
1	Veveyse	57	1.47	1.79	1.37	1.84	6.47	6.91
2	Broye	150	1.61	1.91	1.62	1.87	7.01	7.32
3	Sarine.	254	1.68	1.87	1.75	1.94	7.24	7.51
4	Lac.	117	1 70	1.92	1.72	2.03	7.37	7.62
5	Gruyère	210	1.70	1.98	1.67	2.08	7.43	7.44
	Canton de Fribourg .	**1089**	**1.72**	**1.96**	**1.75**	**2.05**	**7.48**	**7.55**
6	Glâne	135	1.78	1.97	1.70	2.10	7.55	7.28
7	Singine	166	1.95	2.20	2.16	2.37	8.68	8.23
	Arrondissements							
1	VIIme arrond. . . .	57	1.47	1.79	1.37	1.84	6.47	6.91
2	IVme « A . .	92	1 56	1.71	1.79	1.86	1.92	7.65
3	Ier « . . .	150	1.61	1.91	1.62	1.87	7.01	7.32
4	IIme « . . .	114	1.64	1.84	1.74	2.03	7.25	6.74
5	IVme « B . .	174	1.73	1.97	1.70	1.99	7.39	7.76
6	Vme « . . .	210	1.70	1.98	1.67	2.08	7.43	7.44
	Canton de Fribourg. .	**1089**	**1.72**	**1.96**	**1.75**	**2.05**	**7.48**	**7.55**
7	VIme arrond. . . .	135	1.78	1.97	1.70	2.10	7.55	7.28
8	IIIme « . . .	157	2.02	2.25	2.20	2.39	8.86	8.61

Nominations. — Le Conseil d'Etat a nommé M. le Dr Eugène Dévaud, inspecteur scolaire du IVme arrondissement, section A (ville de Fribourg). — Mlles Anna Meuwly, à Rossens; Lucie Fornerod, à Ecuvillens et Mercédès Bondallaz, à Fribourg, institutrices aux écoles primaires françaises de la ville de Fribourg. — Mlle Clara Kunz, à Itingen (Bâle-Campagne), institutrice aux écoles primaires allemandes de la ville de Fribourg. — M. Ernest Oppliger, de Signau, instituteur aux écoles du cercle scolaire libre de Fribourg. — M. Samuel Liniger, de Courlevon, instituteur à Lourtens. — M. Louis Roggo, à Middes, instituteur à Vuarmarens. — M. Julien Dessibourg, à Matran, instituteur au dit lieu. — M. Emile Oberson, de Maules, instituteur à Villaraboud. — M. Lucien Brasey, à Ecublens, instituteur à Châbles. — M. Alphonse Loup, à Vuisternens, instituteur à Ecublens. — M. Alexis Frossard, à Corminbœuf, instituteur à Vuisternens-devant-Romont. — Mlle Joséphine Soussens, à Grolley, institutrice aux Friques. — M. Hermann Altorfer, à Obermettlen, instituteur à l'école supérieure du cercle scolaire libre public de Courtepin. — M. Jonas Bavaud, de Montagny-les-Monts, instituteur à La Corbaz. — M. Charles Bertschy, instituteur à l'école moyenne des garçons de Charmey. — M. Georges Bongard, d'Ependes, instituteur à l'école mixte de Cournillens. — M. François Corboud, à Surpierre, instituteur à l'école mixte de Montbrelloz. — M. Siméon Ecoffey, à Châtel-St-Denis, instituteur à l'école inférieure des garçons de Broc. — Mlle Célina Gœnner, à Eschlenberg, institutrice à l'école mixte de St-Ours. — M. Joseph Joye, à Neyruz, instituteur à l'école des garçons de Montet (Broye). — M. Joseph Jungo, à Villarsiviriaux, instituteur à l'école mixte de Villargiroud. — Mlle May Landry, à Morat, maîtresse d'italien anx écoles secondaires de Morat. — M. Rodolphe Meuwly, de Liebistorf, instituteur à l'école supérieure des garçons de Planfayon. — M. Julien Passaplan, à Prévondavaux, instituteur à l'école des garçons de Corminbœuf. — Mlle Romaine Thorimbert, à Broc, institutrice à l'école des filles d'Autigny. — M. l'abbé Joseph Delabays, à Estavayer-le-Lac, professeur à l'école secondaire de la Broye. — Mlle Louise Lépine, institutrice à l'école ménagère du Crêt. — Mlle Joséphine Schneider, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de la ville de Fribourg. — Mlle Mélanie Colliard, à Châtonnaye, institutrice à l'école des filles de Mézières. — M. Philippe Dessarzin, à Lussy, instituteur à l'école des garcons de Villaz-Saint-Pierre. — M. Florentin Berset, à La Corbaz, instituteur à l'école de Lussy. — M. Emile Guillaume, à Cormérod, instituteur à l'école mixte de Barberêche. — M. Joseph Rossier, à Vuarmarens, instituteur à

l'école mixte de Cormérod. — M. Louis Roulin, à Montet (Broye), instituteur à l'école mixte de Villarsiviriaux. — M. Frédéric Scheuner, d'Oberbalm, instituteur à l'école mixte de Burg. — M. Oscar Thierrin, à Montbrelloz, instituteur à l'école d'Estavannens. — M. Louis Bersier, à Nuvilly, instituteur à l'école de Châbles. — M. Lucien Brasey, instituteur à l'école mixte de Seiry. — M. Henri Chammartin, à Villarsiviriaux, instituteur à l'école des garçons de Mannens-Grandsivaz. — M. Placide Fracheboud, de Lessoc, instituteur à l'école des garçons de Nuvilly. — M. Henri Jacob, à Charmey, instituteur à l'école de la Verrerie (Progens). — M. Arthur Krieger, à Hennens, instituteur à l'école mixte de Hennens. — M. Alphonse Michel, à Cournillens, instituteur à l'école des garçons de Massonnens. — M. Pierre Morard, de Gumefens, instituteur à l'école mixte de Prévondavaux. — M. Auguste Sauteur, à Dompierre, instituteur à l'école mixte de Morens.

Berne. — Après avoir été 24 ans à la tête du département de l'Instruction publique du canton de Berne, M. Gobat a passé la main à son collègue, M. Ritschard. La nouvelle loi sur l'élection directe du Conseil d'Etat prévoit, en effet, qu'un conseiller d'Etat ne peut rester plus de 8 ans à la tête du même département.

Le départ de M. Gobat a occasionné au Grand Conseil bernois une discussion très longue et très importante qui a occupé trois séances. Elle a surtout porté sur la question des langues dans le Jura, sur la pénurie des instituteurs et sur l'antimilitarisme et l'irréligion à l'Ecole normale. Peu s'en est fallu que le gouvernement n'ait vu ses actes désavoués par le Grand Conseil.

Le cas de M. Stump, maître à l'école normale de Hofwil, contre lequel on porte de graves accusations d'antimilitarisme et d'irréligion, a fait voir d'une part, que tout ne va pas pour le mieux à Hofwil, et d'autre part, que le peuple bernois, dans sa grande majorité, reste sur le terrain du christianisme et ne permettra pas que son école normale devienne un foyer d'idées subversives. Il paraît maintenant que l'on a exagéré les accusations dirigées contre M. Stump.

Neuchâtel. — La Commission consultative du département de l'Instruction publique pour le choix du matériel scolaire gratuit s'est réunie samedi 6 octobre, au château de Neuchâtel. Elle a pris connaissance de deux rapports sur l'enseignement du chant à l'école, l'un présenté par M. le professeur North, au nom des maîtres de musique qui enseignent dans les écoles primaires, l'autre par M. Blaser, inspecteur, au nom de la délégation qui avait été envoyée à Genève constater les résultats obtenus au moyen de la musique chiffrée. Après une intéressante discussion, la Commission a préavisé en faveur d'un

essai de cette dernière à tenter dans quelques écoles du pays. Le chiffre d'une heure par semaine pour cet enseignement sera maintenu à l'horaire, au lieu de deux proposées par le rapport de M. North.

Cloches des Morts

La nature frissonne au souffle des antans ;
Comme une moribonde, avec fureur frappée
Par l'Ange de la mort, qui compte ses instants,
Elle frémit et meurt, d'un blanc linceul drapée.
Sonnez, sonnez, cloches des morts,
Modulez vos tristes accords.

Au retour des frimas, loin d'elle elle a jeté
Les joyaux précieux qui formaient sa couronne :
Les fleurs du gai printemps, les rayons de l'été,
Et les pampres vermeils, dons princiers de l'automne.
Sonnez : la nature s'endort
Et dort le sommeil de la mort.

Comme elle, à notre tour, tous nous devons mourir ;
Notre âme doit voler vers le ciel, sa patrie,
Et la chair des humains doit servir à nourrir
La terre, dont la chair de l'homme fut pétrie.
Au chant des cloches de la mort
Notre âme pendra son essor.

La tombe se referme, et sur notre cercueil
On gravera ci-gît, sur une froide pierre,
Où s'agenouilleront nos parents en grand deuil,
Essuyant une larme au coin de leur paupière.
Sonnez au jour de notre mort,
Où finissent nos rêves d'or.